



BADRE Louis Henri Joseph

N° de la notice : c-350460

Nom : BADRE

Prénom(s) : Louis Henri Joseph

Sexe : Homme

Date de naissance : 01-03-1875

Lieu de naissance : Nord, Landrecies

Cote(s) : 19800035/1469/70082

Lieu de conservation du dossier : Archives nationales ; site de Pierrefitte-sur-Seine

Mention sur la réutilisation des métadonnées: La mise en ligne de ces documents respecte les dispositions du décret n° 2018-1117 du 10 décembre 2018 relatif aux catégories de documents administratifs pouvant être rendus publics sans faire l'objet d'un processus d'anonymisation. Pour toute demande relative à vos droits en matière de protection des données à caractère personnel, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données du ministère de la Culture à l'adresse suivante :

<https://www.culture.gouv.fr/Contact-protection-des-donnees-personnelles>

BADRE Louis Henri Joseph

N° de la notice : c-350460

45
LEGIION D'HONNEUR. NOM Badre

NUMÉRO DE LA MATRICULE: 97387 PRÉNOMS: Louis, Henri, Joseph

né le: 10 Mars 1875
Sandrevic Nord

Chevalier
a été nommé **Chevalier** de la Légion d'Honneur
par décret du 10 novembre 1920 rendu sur le rapport du Ministre de la guerre
pour prendre rang du 20 Juin 1920 en qualité de _____

de la délégation du brevet du livret de traitement
Date de départ

Officier
promu au grade de **Officier** de la Légion d'Honneur
par décret du 30 JUIN 1938 rendu sur le rapport du Ministre de GUERRE
pour prendre rang du _____ en qualité de Lieutenant
Colonel au Centre de mobilisation de génie n° 10

BREVET FAIT
de la délégation du brevet du livret de traitement
Date de départ 1 AOU 1938 3 DEC 1938

Commandeur
promu au grade de **Commandeur** de la Légion d'Honneur
par décret du _____ rendu sur le rapport du Ministre de _____
pour prendre rang du _____ en qualité de _____

de la délégation du brevet du livret de traitement
Date de départ

70082D Date du décès : _____

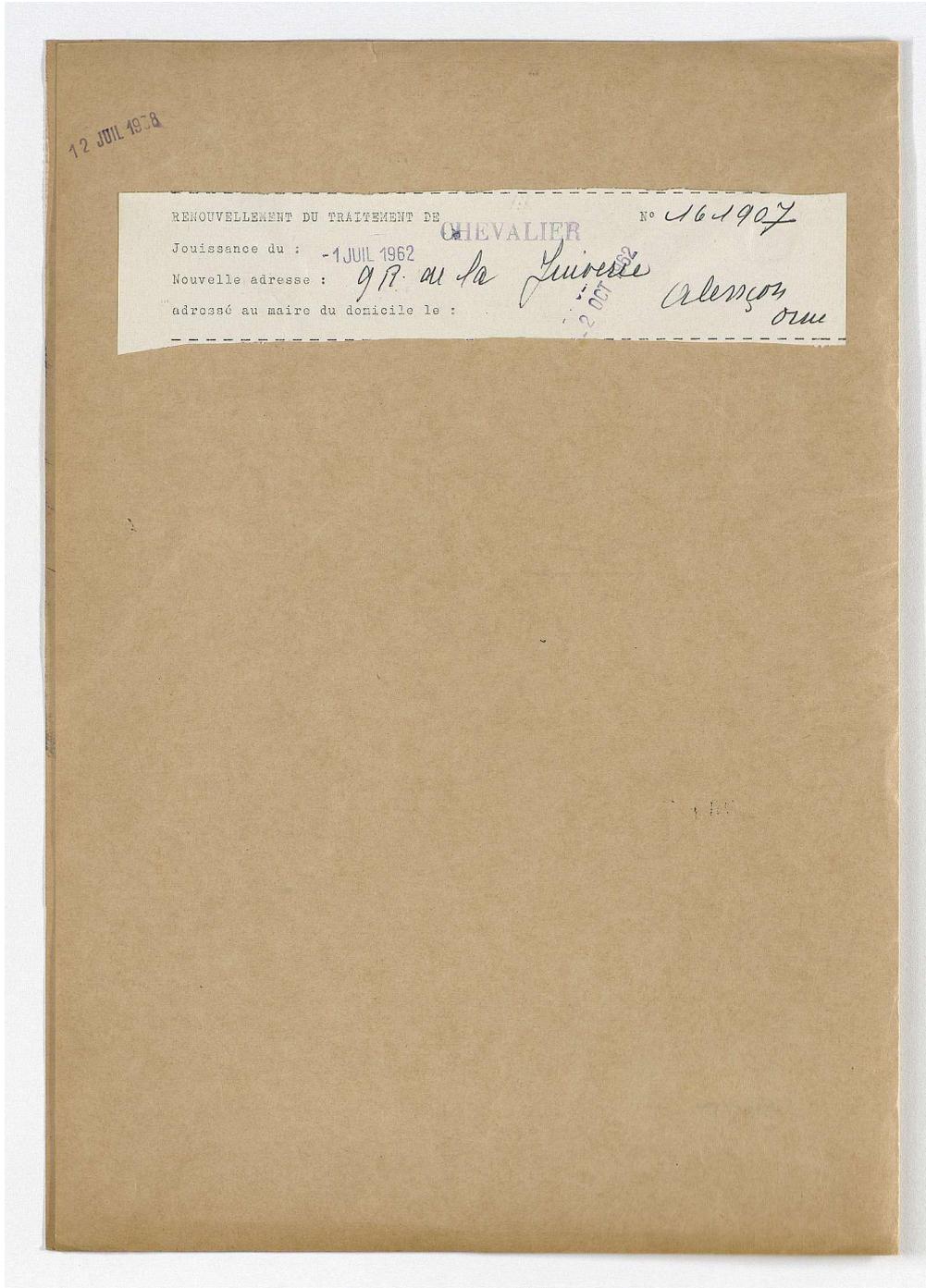
20-708-J-2073-37. 32993
97387

Chevalier avec traitement
NUMÉRO D'INSCRIPTION: 264404
Cette promotion dans la Légion d'Honneur ne comporte pas le traitement.
NUMÉRO D'INSCRIPTION: Badre, Louis Henri Joseph



BADRE Louis Henri Joseph

N° de la notice : c-350460



BADRE Louis Henri Joseph

N° de la notice : c-350460

GRANDE CHANCELLERIE
DE LA
LÉGION D'HONNEUR.

1^{er} BUREAU.

PERSONNEL
DES MEMBRES
DE LA
LÉGION D'HONNEUR.

N° 94382

AVIS ESSENTIEL.

Le présent procès-verbal doit être renvoyé immédiatement à M. le Grand Chancelier, l'inscription du titulaire sur les registres matricules ne devant avoir lieu qu'après l'accomplissement de la formalité de la réception.

NOTA :

Il n'y a pas lieu d'affranchir les plis adressés directement à M. le Grand Chancelier.
Le brevet sera envoyé ultérieurement à l'intéressé.

(1) Si la remise des insignes n'a pas lieu, biffer les mots relatifs à cette remise.

12-354-1, 7682-96. [2001]

PROCÈS-VERBAL
DE RÉCEPTION
D'UN OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR.

Le Trois août mil neuf
cent treute huit
Nous, Général Coradi, Commandant
d'Armes de la Place de Colmar

Conformément à la délégation du Grand Chancelier, en date
du premier août mil neuf cent treute huit
avons fait introduire Monsieur Badre Louis,
Henri Joseph, 15, Avenue de la République
à Colmar (Haut-Rhin)
nommé Officier de la Légion d'honneur, à l'effet de le recevoir en cette
qualité.

Nous adressant à lui, nous avons prononcé la formule de réception
suivante :

« Au nom du Président de la République et en vertu des pouvoirs qui nous
sont conférés, nous vous faisons Officier de la Légion d'Honneur. »

Puis nous lui avons remis les insignes (1) de son grade et donné
l'accolade.

Immédiatement après a été dressé le présent procès-verbal, pour être
transmis à la Grande Chancellerie, après avoir été signé par le récipien-
daire et par nous.

Fait à Colmar, les jour, mois et an que dessus.

Le Récipiendaire, L. Badre

Le Délégué, Léonard

PLACE DE COLMAR
Commandant d'Armes

BADRE Louis Henri Joseph

N° de la notice : c-350460

N° d'inscription du tableau de concours du candidat.
Réserve 28°/4

GÉNIE
REPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA GUERRE

Article ~~158~~ 158
de l'instruction du 18 juin 1932

RENSEIGNEMENTS

à l'appui d'une proposition pour ⁽¹⁾ *Officier de la Légion d'Honneur.*

Nom et prénoms : *Badre, Louis, Henri, Joseph.*

Date et lieu de naissance : *le 1^{er} Mars 1875 à Landrecies (Nord)*

Grade : *Lieutenant-Colonel honoraire.*

Affectation : *Génie* Affectation : *C. M. du génie 28°/10.*

Domicile (adresse exacte) : *15 Avenue de la République à Colmar.*

Nationalité (2) : *Française.*

Situation : *Admis à l'honneur de son grade, mais conservé dans le cadre des officiers non affectés de substitution au titre du Corps spécial des experts-forestiers.*

Grades universitaires (3) :

Services militaires... } *en activité de service : 8 ans 6 mois 26 jours.*

Services civils (4)... } *dans les réserves : 32 ans 8 mois 5 jours.*

Durée totale des services civils et militaires : *(active et réserves) : 41 ans 3 mois 1 jour.*

Situations diverses (4), fonctions électives, professions, etc. } *Conservateur des Eaux et Forêts.*

Missions à l'étranger, dans les colonies (4), etc. } *"*

Actes de sauvetage et dévouement. } *"*

(1) Indiquer la décoration : grade dans la Légion d'honneur ou médaille militaire.
(2) Indiquer s'il y a lieu, la date du décret de naturalisation.
(3) Supérieurs à celui de bachelier.
(4) Indiquer la date de nomination à chaque grade, emploi, fonction, etc., ainsi que le temps passé dans chaque situation.

BADRE Louis Henri Joseph

N° de la notice : c-350460

Services rendus dans les établissements de bienfaisance, les commissions (4) etc.	"
Publications, titres littéraires, scientifiques, artistiques, etc.	"
Distinctions honorifiques :	Chevalier de la Légion d'Honneur.
Détails sur les services extraordinaires rendus par le candidat. (Indiquer notamment la date et la nature des blessures, la date, la nature et le texte complet des citations).	<p>A témoignages de satisfaction et une lettre de félicitation au Ministre pour son zèle et son activité aux écoles de perfectionnement. Cité à l'Ordre N° 337 du 24 juillet 1917 du 35^e C.A. à ma a profit tous les instants l'absence de son service pour se mettre au courant du service d'Etat Major. Devenu excellent officier de 3^e Bureau. A pris part aux opérations du C.A. sur la Somme et à l'installation du secteur reconquis sur la Somme et Oise, remplissant maintes fois, en première ligne, des missions et des reconnaissances dangereuses avec un calme parfait et un beau mépris du danger. Cité à l'Ordre N° 1753 du 4 juillet 1919 de la IV^e Armée. Travailleur infatigable, d'un dévouement absolu, d'un courage calme et magnifique. A pris part aux opérations offensives du 35^e C.A. sur la Somme, dans la poursuite de Bassigny à St Quentin et sur le Chemin des Dames. A recueilli de très nombreuses reconnaissances en première ligne sous des bombardements violents, et son exemple était pour les troupes irrités un réconfort précieux.</p>
Observations.	Préant

Le Ministre de la guerre certifie en outre qu'il résulte de l'enquête que la moralité de M. Badre Louis Henri Joseph permet (6) la promotion dans l'Ordre de la Légion d'Honneur.

A _____, le 13 JUN 1938 19

Le Ministre de la guerre.

POUR LE MINISTRE ET PAR SON ORDRE :
Le Général Directeur du Génie
LIEUTENANT-COLONEL

(4) Indiquer la date de nomination à chaque grade, emploi, fonction, etc., ainsi que le temps passé dans chaque situation.
(5) Chef de corps ou de service.
(6) Compléter par : son admission (ou sa promotion) dans l'Ordre de la Légion d'honneur ; de lui attribuer la médaille militaire.

BADRE Louis Henri Joseph

N° de la notice : c-350460

Corps *État Major des Subdivisions de Colmar et de Delstat*

ÉTAT DES SERVICES
de M^e *Badre, Louis, Henri, Joseph, Chef de Bataillon de Forêt*

MODÈLE N° 33
Règlement du 30 mars 1906 sur l'administration des corps de troupes (Dispositions générales) et circulaire du 10 mai 1912
FORMAT DE PAPIER : Hauteur : 0^m.30 Largeur : 0^m.23

NOM (écrit en lettres) *Badre*
Prénoms : *Louis, Henri, Joseph* Surnoms :
Né le *1^{er} Mars 1875* à *Sandricies*, canton d*eu dit*, département d*eu Nord*
fil(s) de *Jean, Nicolas, Edouard* et de dame *Marie, Adèle, Louise, Boultcaup*
ÉTAT CIVIL : domicilié à *Sandricies*, canton d*eu dit*, département d*eu Nord*
Marié le *1^{er} Mars 1905* à *M^{lle} Marie, Louise, Pauline, Clémentine, Marie*
alors domiciliée à *Foul*, département d*eu Meurthe et Moselle*
Autorisation d*(1)* en ants : *5* masculin, féminin.

(2) Cheveux : *Blonds*, yeux : *gris*, front : *ordinaire*
nez : *moyen*, visage : *ovale*
Renseignements physiologiques complémentaires :
Taille : *1 mètre 72* cent ; taille rectifiée : *1 mètre* cent.
Marques particulières :
Arrivé au corps le *19* comme

SERVICES — POSITIONS DIVERSES

DÉSIGNATION DES DIFFÉRENTS CORPS, positions diverses, écoles, missions, etc. ou l'officier a servi	GRADES SUCCESSIVEMENT obtenus	DATES CORRESPONDANT à chacune des inscriptions des colonnes 1 et 2	DURÉE DES SERVICES						OBSERVATIONS	
			EN ACTIVITÉ			EN NON-ACTIVITÉ				
			Ans	Mois	Jours	Ans	Mois	Jours		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
<i>Incorporé à l'école nationale forestière à Compiègne du 1^{er} Octobre 1896, comme engagé volontaire pour trois ans le 23 Juillet 1896. La durée du 1^{er} Annulement de Paris. Sorti officiellement du 21 Juillet 1896. A été compris sur la liste de recrutement de la classe 1895 de la subdivision de 5^e Circonscription de la commune de Sandricies.</i>										
<i>École nationale forestière</i>	<i>Cloue</i>	<i>1^{er} Octobre 1896</i>								
<i> nommé sous-lieutenant de réserve au 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied, par décret du 14 Septembre 1898, pour prendre rang du 1^{er} Octobre 1898.</i>										
<i> 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied.</i>	<i>Sous-lieutenant de réserve</i>	<i>1^{er} Octobre 1898</i>								
<i> nommé sous-lieutenant à la 18^e Compagnie active de Chasseurs forestiers par décret en date du 14 Juillet 1900 pour prendre rang du 1^{er} Mars 1900.</i>										
<i> 18^e Compagnie active de Chasseurs forestiers.</i>	<i>Lieutenant</i>	<i>18 Mars 1900</i>								
<i> nommé lieutenant au 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied par décret en date du 3 Mars 1901.</i>										
<i> 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied.</i>	<i>Lieutenant</i>	<i>3 Mars 1901</i>								
<i> nommé lieutenant au 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied par décret en date du 17 Janvier 1902.</i>										
<i> 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied.</i>	<i>Lieutenant</i>	<i>17 Janvier 1902</i>								
<i> nommé lieutenant au 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied par décret en date du 11 Mars 1902.</i>										
<i> 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied.</i>										
<i> nommé lieutenant au 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied par décret en date du 11 Mars 1902.</i>										
<i> 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied.</i>										
<i> nommé lieutenant au 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied par décret en date du 11 Mars 1902.</i>										
<i> 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied.</i>										
<i> nommé lieutenant au 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied par décret en date du 11 Mars 1902.</i>										
<i> 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied.</i>										
<i> nommé lieutenant au 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied par décret en date du 11 Mars 1902.</i>										
<i> 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied.</i>										
<i> nommé lieutenant au 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied par décret en date du 11 Mars 1902.</i>										
<i> 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied.</i>										
<i> nommé lieutenant au 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied par décret en date du 11 Mars 1902.</i>										
<i> 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied.</i>										
<i> nommé lieutenant au 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied par décret en date du 11 Mars 1902.</i>										
<i> 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied.</i>										
<i> nommé lieutenant au 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied par décret en date du 11 Mars 1902.</i>										
<i> 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied.</i>										
<i> nommé lieutenant au 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied par décret en date du 11 Mars 1902.</i>										
<i> 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied.</i>										
<i> nommé lieutenant au 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied par décret en date du 11 Mars 1902.</i>										
<i> 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied.</i>										
<i> nommé lieutenant au 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied par décret en date du 11 Mars 1902.</i>										
<i> 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied.</i>										
<i> nommé lieutenant au 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied par décret en date du 11 Mars 1902.</i>										
<i> 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied.</i>										
<i> nommé lieutenant au 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied par décret en date du 11 Mars 1902.</i>										
<i> 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied.</i>										
<i> nommé lieutenant au 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied par décret en date du 11 Mars 1902.</i>										
<i> 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied.</i>										
<i> nommé lieutenant au 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied par décret en date du 11 Mars 1902.</i>										
<i> 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied.</i>										
<i> nommé lieutenant au 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied par décret en date du 11 Mars 1902.</i>										
<i> 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied.</i>										
<i> nommé lieutenant au 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied par décret en date du 11 Mars 1902.</i>										
<i> 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied.</i>										
<i> nommé lieutenant au 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied par décret en date du 11 Mars 1902.</i>										
<i> 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied.</i>										
<i> nommé lieutenant au 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied par décret en date du 11 Mars 1902.</i>										
<i> 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied.</i>										
<i> nommé lieutenant au 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied par décret en date du 11 Mars 1902.</i>										
<i> 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied.</i>										
<i> nommé lieutenant au 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied par décret en date du 11 Mars 1902.</i>										
<i> 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied.</i>										
<i> nommé lieutenant au 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied par décret en date du 11 Mars 1902.</i>										
<i> 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied.</i>										
<i> nommé lieutenant au 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied par décret en date du 11 Mars 1902.</i>										
<i> 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied.</i>										
<i> nommé lieutenant au 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied par décret en date du 11 Mars 1902.</i>										
<i> 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied.</i>										
<i> nommé lieutenant au 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied par décret en date du 11 Mars 1902.</i>										
<i> 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied.</i>										
<i> nommé lieutenant au 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied par décret en date du 11 Mars 1902.</i>										
<i> 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied.</i>										
<i> nommé lieutenant au 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied par décret en date du 11 Mars 1902.</i>										
<i> 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied.</i>										
<i> nommé lieutenant au 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied par décret en date du 11 Mars 1902.</i>										
<i> 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied.</i>										
<i> nommé lieutenant au 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied par décret en date du 11 Mars 1902.</i>										
<i> 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied.</i>										
<i> nommé lieutenant au 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied par décret en date du 11 Mars 1902.</i>										
<i> 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied.</i>										
<i> nommé lieutenant au 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied par décret en date du 11 Mars 1902.</i>										
<i> 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied.</i>										
<i> nommé lieutenant au 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied par décret en date du 11 Mars 1902.</i>										
<i> 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied.</i>										
<i> nommé lieutenant au 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied par décret en date du 11 Mars 1902.</i>										
<i> 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied.</i>										
<i> nommé lieutenant au 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied par décret en date du 11 Mars 1902.</i>										
<i> 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied.</i>										
<i> nommé lieutenant au 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied par décret en date du 11 Mars 1902.</i>										
<i> 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied.</i>										
<i> nommé lieutenant au 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied par décret en date du 11 Mars 1902.</i>										
<i> 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied.</i>										
<i> nommé lieutenant au 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied par décret en date du 11 Mars 1902.</i>										
<i> 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied.</i>										
<i> nommé lieutenant au 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied par décret en date du 11 Mars 1902.</i>										
<i> 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied.</i>										
<i> nommé lieutenant au 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied par décret en date du 11 Mars 1902.</i>										
<i> 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied.</i>										
<i> nommé lieutenant au 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied par décret en date du 11 Mars 1902.</i>										
<i> 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied.</i>										
<i> nommé lieutenant au 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied par décret en date du 11 Mars 1902.</i>										
<i> 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied.</i>										
<i> nommé lieutenant au 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied par décret en date du 11 Mars 1902.</i>										
<i> 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied.</i>										
<i> nommé lieutenant au 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied par décret en date du 11 Mars 1902.</i>										
<i> 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied.</i>										
<i> nommé lieutenant au 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied par décret en date du 11 Mars 1902.</i>										
<i> 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied.</i>										
<i> nommé lieutenant au 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied par décret en date du 11 Mars 1902.</i>										
<i> 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied.</i>										
<i> nommé lieutenant au 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied par décret en date du 11 Mars 1902.</i>										
<i> 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied.</i>										
<i> nommé lieutenant au 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied par décret en date du 11 Mars 1902.</i>										
<i> 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied.</i>										
<i> nommé lieutenant au 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied par décret en date du 11 Mars 1902.</i>										
<i> 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied.</i>										
<i> nommé lieutenant au 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied par décret en date du 11 Mars 1902.</i>										
<i> 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied.</i>										
<i> nommé lieutenant au 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied par décret en date du 11 Mars 1902.</i>										
<i> 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied.</i>										
<i> nommé lieutenant au 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied par décret en date du 11 Mars 1902.</i>										
<i> 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied.</i>										
<i> nommé lieutenant au 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied par décret en date du 11 Mars 1902.</i>										
<i> 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied.</i>										
<i> nommé lieutenant au 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied par décret en date du 11 Mars 1902.</i>										
<i> 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied.</i>										
<i> nommé lieutenant au 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied par décret en date du 11 Mars 1902.</i>										
<i> 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied.</i>										

BADRE Louis Henri Joseph

N° de la notice : c-350460

NOTA. — Le total des chiffres latéraux adhérents au récépissé doit représenter dans chaque tranche (millions, centaines de mille, dizaines de mille, etc.) le chiffre correspondant de la somme inscrite en lettres et en chiffres dans le corps du récépissé.

Centim.
No. 10

RÉCÉPISSÉ N° 31,643

DÉPARTEMENT ALSACE-LORRAINE NUMÉRAIRE F. 56 40
 ARRONDISSEMENT d' COLMAR PIÈCES DE DÉPENSES... F.
 TOTAL F. 56 40

Je soussigné, Receveur des finances, reconnais avoir reçu de M. Badre
 demeurant à Colmar
 la somme de cinquante six frs 40 cts

pour être imputée au compte d'autre part :
 LOI DU 24 DÉCEMBRE 1896.

Tout versement en numéraire ou autres valeurs fait par les caisses du caissier-payeur central du Trésor public, à Paris, et à celles des trésoriers-payeurs généraux et des receveurs particuliers des finances, pour un service public, n'obtient lieu à la délivrance immédiate d'un récépissé.
 Ce récépissé, pour être libératoire et former titre contre le Trésor, devra être détaché d'une formale à talon.

3 Juin 1921.
 La Receveur des finances,

à titre de:
*Prime de décoration de
 frais d'exp. du brevet*

	MONTANT DU VERSEMENT
Contributions et revenus publics.	
Services spéciaux.	
Bénéfices de l'exploitation des chemins de fer en régie.	
Produit des coupes de bois de l'Etat.	
Retenues sur traitem ^{ts} pour le service des pensions civiles.	
Produits des maisons centrales de force et de correction.	
Retenues sur la solde des officiers et assimilés de l'armée coloniale soumise au régime des pensions militaires.	
de mer.	
coloniale aux colonies.	
Prix des insignes de l'ordre du Mérite agricole.	
Remboursements des frais de contrôle.	
Pensions et trousseaux des élèves des écoles du Gouvern ^t .	
Produits de la vente des publications du Gouvernement.	
Reversements de fonds sur les dépenses des ministères.	
Part ^{ts} des emp ^{ts} aux frais gén ^{rs} de la main-d'œuvre agr ^{re} .	
Contrib ^{ts} d'assur ^{ts} mul ^{ts} ou à primes fixes c. 1 ^{re} accid ^{ts} et d ^{ts} synd ^{ts} de gar ^{ts} p ^r frais de contr ^{ts} et de surveill ^{ts} .	
Recouvrements poursuivis par l'agent judiciaire du Trésor.	
Recettes accidentelles à différents titres.	
Taxe des brevets d'invention.	
Règl ^{ts} des opérations concernant la cont ^{ts} extr ^{ts} de guerre.	
Fonds de concours pour dépenses d'intérêt public.	
Versements de cautionnements.	
Avances remboursables à divers industriels (1 ^{re} section pour les besoins de la défense nationale... 2 ^e section.	
Mouvements de fonds.	
Remises du Caissier-Payeur central du Trésor.	
Fonds reçus des trésoriers (1).	
A reporter.	

(1) Payeurs généraux. — Payeurs d'Algérie. — Payeurs des colonies. Série D. (192 .)

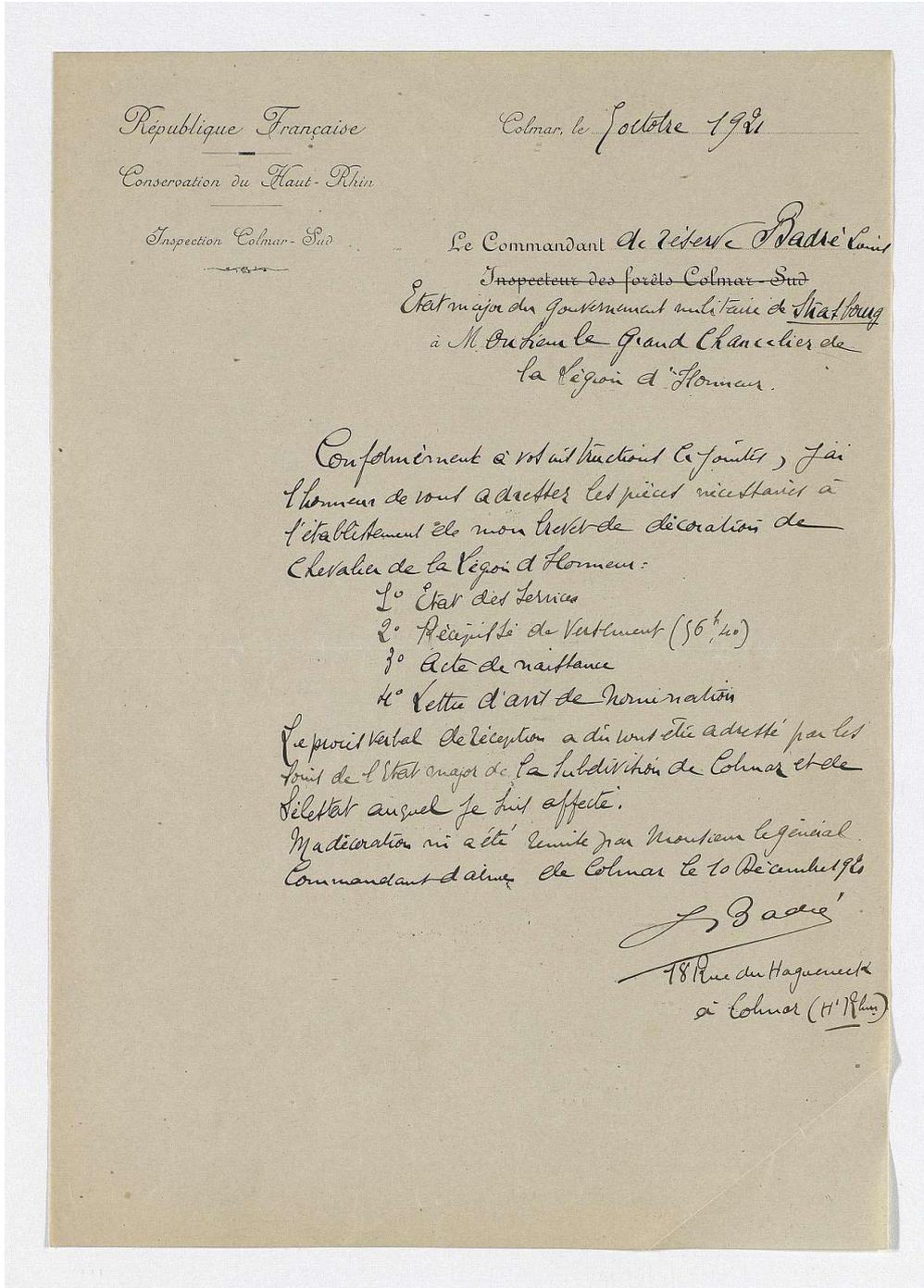
BADRE Louis Henri Joseph

N° de la notice : c-350460

		MONTANT DU VERSEMENT.	PLACEMENTS DES COMMUNES ET ÉTABLISSEMENTS.
Opérations de trésorerie.			
	Report.....		
	Exercice 191.....		
Service départemental..	Exercice 192.....		
	Opérations hors budget.....		
Comm. et établ ^{ts} publics; 1/2 de fonds placés avec intérêts.			
Monts-de-piété; 1/2 de fonds placés au Trésor avec intérêts.			
Divers établ ^{ts} publics; 1/2 de fonds déposés sans intérêts.			Placements au Trésor par :
Divers corps de troupes; 1/2 de fonds en dépôt au Trésor.			La commune de
Remb ^t d ^{ts} av ^{ts} a ^{ts} c ^{ts} rég ^{ts} de crédit agricole mutuel.			
Recouvrements en vertu de contraintes.....			
Recouvrements de contributions extérieures.....			
Cotisations municipales et particulières.....			
Droits perçus sur déclarations de locations verbales.....			
Dépôts en numér ^{ts} des soumission ^{ts} de fourn ^{ts} et trav ^{ts} .			
Correspondants administratifs.			
Divers; 1/2 de fourniture de l'imprimerie nationale.....			
Divers; 1/2 de versement pour le service des enfants assistés.			
Divers comptables; 1/2 de recouvrements.....			
Divers; 1/2 de retenues à classer.....			
Divers; 1/2 de recettes à classer.....			
Divers; 1/2 de valeurs remises à l'encaissement.....			
Admin. de l'assist. publ.; 1/2 de remboursements d'avances			
Perceptions de ville; 1/2 de recouvrements.....			
Droits perçus pour 1/2 de villes et chefs-lieux d'arrond ^{ts} .			
Div ^{ts} ag ^{ts} ; 1/2 de ret ^{ts} p ^{ts} pens ^{ts} civ ^{ts} enc ^{ts} p ^{ts} 1/2 crec ^{ts} c ^{ts} de la Seine.			
Divers; 1/2 de versements sur taxes de brevets d'invention.			
Divers; 1/2 d'abonnement au Journal officiel.....			
Divers, départem ^{ts} ; 1/2 de recouvrement de deniers pupilla ^{ts} .			
Pupilles de l'assistance publique; 1/2 de titres, valeurs et objets précieux transmis en fin de tutelle.....			
Caisse autonome des retr ^{ts} des ouv ^{rs} mineurs; 1/2 de rec ^{ts} .			
Caisier du Trésor; 1/2 de payem ^{ts} à divers correspondants.			
Divers; 1/2 de dépôts au Trésor.....			
Div ^{ts} ; 1/2 de vers ^{ts} p ^{ts} l'emp ^{ts} de la m ^{ts} d'ouv ^{ts} d ^{ts} pris ^{ts} de gu ^{ts} .			
Agent comptable des Poudres et Salpêtres; 1/2 de recouvrement.			
Ag ^{ts} comptab ^{ts} du Serv ^{ts} du ravitaillem ^{ts} civil; 1/2 de rec ^{ts} .			
Agent comptable du Service de la mise en culture des terres; 1/2 de recouvrements.....			L'hospice de
Ag ^{ts} compt ^{ts} de l'of ^{ts} de rec ^{ts} ind ^{ts} des p ^{ts} env ^{ts} ; 1/2 de rec ^{ts} .			
Ag ^{ts} compt ^{ts} de l'of ^{ts} de recon ^{ts} ag ^{ts} des p ^{ts} env ^{ts} ; 1/2 de rec ^{ts} .			
Ag ^{ts} compt ^{ts} d ^{ts} trans ^{ts} mar ^{ts} et de la m ^{ts} mar ^{ts} ; 1/2 de rec ^{ts} .			
Ag ^{ts} compt ^{ts} de l'of ^{ts} c ^{ts} d ^{ts} prod ^{ts} chim ^{ts} ag ^{ts} ; 1/2 de rec ^{ts} .			
Ag ^{ts} compt ^{ts} des réquisi ^{ts} civiles et cessions; 1/2 de rec ^{ts} .			
Caisier g ^{ts} des Chemins de fer de l'Etat; 1/2 de recouvrement.			
Trésorier g ^{ts} des Invalides de la Marine; 1/2 de recouvrement.			
Agent comptable de la Légion d'honneur; 1/2 de recouvrement.			Le bureau de bienfaisance de
Cheques retournés impayés.....			
TOTAL.....			
RETENUES POUR LE SERVICE DES PENSIONS CIVILES.			
Vingtième.....			Mont-le-piété.....
Premier douzième de traitement ou d'augmentation.....			
Retenues rétroactives de stage.....			
Retenues à divers titres.....			
TOTAL.....			TOTAL.....

BADRE Louis Henri Joseph

N° de la notice : c-350460



BADRE Louis Henri Joseph

N° de la notice : c-350460

M. *Badre* Chef de bat^{on} au service d'état Major du
Gouvernement Milit^{aire} Strasbourg
*Chemin du Haguenack
Colmar H^{aut} Rhⁱⁿ*

GRANDE CHANCELLERIE
DE LA
LÉGION D'HONNEUR.

1^{er} BUREAU
N° M^o 97,387

NOTA :
Il n'y a pas lieu d'affranchir
les plis adressés directement à
M. le Grand Chancelier.
Le brevet sur parchemin
sera adressé ultérieurement à
l'intéressé.

RÉCÉPISSÉ DE DÉCORATION.

Je, soussigné, reconnais avoir reçu la décoration
d.e. *Chevalier* de la Légion d'honneur, qui
m'a été envoyée par le Grand Chancelier.

A *Colmar*, le *11 Décembre 1920*.

Henri d'Almeida
9128
J. Badre

34-602-1020. [18152]

NOTA. — Le présent récépissé doit être renvoyé au Grand Chancelier
après avoir été rempli et signé. (Les militaires doivent le renvoyer avec
les pièces réglementaires.)

*18 Rue Haguenack
ou 2 Rue Gambetta*

française
Etat Major

BADRE Louis Henri Joseph

N° de la notice : c-350460

1^{er} BUREAU.
MEMBRES
DE LA LÉGION D'HONNEUR
ET DÉCORÉS
DE LA MÉDAILLE MILITAIRE.
LOI
du 5 septembre 1919.

RESIDENCE
*ad. rue de la Juiverie
Alger
France*

GRANDE CHANCELLERIE DE LA LÉGION D'HONNEUR.
TRAITEMENT **161 907**
DE CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR.

Signature du titulaire ou de son représentant légal (1)
L. Badre

qui déclare vouloir toucher les arrérages semestriels
chez { le trésorier-payeur général
le receveur des finances
le percepteur
le receveur des postes } de *Alger*

Nom : *Badre*
Prénoms : *Louis Henri Joseph*
Naissance : Date : *1^{er} mars 1875* Lieu : *Alger*
10, N.F. Alg. S. N.F.
Somme annuelle : *750* francs. — Semestre : *375* francs.
Jouissance du **1 JANV 1950**

AUTORISATION
DE PAYER LE TRAITEMENT CI-DESSUS DÉSIGNÉ.
A Paris, le **25 MAI 1950** 194
Pour le Grand Chancelier de la Légion d'honneur :
Par ordre :
Le Chef du 1^{er} Bureau,
J. M. H. H.

OBSERVATIONS.
9 Rue de la Juiverie

ECHÉANCE
du 1^{er} juillet 1962.
PAS N.F. 97
7 JUIL 1962
N° 67
[13436]

J. M. 802100. [23099]

(1) Si le titulaire ou son représentant légal ne peut pas signer, mention doit être faite par l'autorité chargée de la délivrance du livret dans la case ci-dessus réservée à l'apposition de la signature.

BADRE Louis Henri Joseph

N° de la notice : c-350460

1^{er} BUREAU.
MEMBRES
DE LA LÉGION D'HONNEUR
ET DÉCORÉS
DE LA MÉDAILLE MILITAIRE.
LOI
du 5 septembre 1919.RESIDENCE
adresse actuelle
à l'usage
de la
casse.

GRANDE CHANCELLERIE DE LA LÉGION D'HONNEUR.
TRAITEMENT **161 907**
DE CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR.

Signature du titulaire ou de son représentant légal (1)
L. Badre

qui déclare vouloir toucher les arrérages semestriels
chez { le trésorier-payeur général
le receveur des finances
le percepteur
le receveur des postes } de *Pléneuf*

Nom : *Badre*
Prénoms : *Louis Henri Joseph*
Naissance : Date : *1^{er} janvier 1874* Lieu : *Landreoc'h*
10, N.F. Nival S, N.F.
Somme annuelle : *750* francs. — Semestre : *375* francs.
Jouissance du *1 JANV 1950*

Arrérages correspondant à la période
du 19.....
au 19.....
A déduire

AUTORISATION
DE PAYER LE TRAITEMENT CI-DESSUS DÉSIGNÉ.
A Paris, le *25 MAI 1950* 194.....
Pour le Grand Chancelier de la Légion d'honneur :
Par ordre :
Le Chef du 1^{er} Bureau.
J. L...

OBSERVATIONS.
9 Rue de la Juiverie

(1) Si le titulaire ou son représentant légal ne peut pas signer, mention doit
en être faite par l'autorité chargée de la délivrance du livret dans la case ci-dessus
réservée à l'apposition de la signature.

J. M. 802100. (25/9/99)

BADRE Louis Henri Joseph

N° de la notice : c-350460

LORS DU RENOUVELLEMENT,
fournir les indications ci-dessous et remettre le livret au payeur.

En caractères d'imprimerie.

Nom du titulaire : BADRE

Prénoms : Louis Henri Joseph

Demeurant : à Aleucay rue de la Guverie n° 9

Commune de Aleucay

Département Orne

Faute d'adresse exacte et lisible le nouveau carnet ne peut être expédié.
[134396]

ÉCHÉANCES SEMESTRIELLES.

1 ^{er} JANVIER.	1 ^{er} JUILLET.
1949	
1950	
1951	
1952	
1953	
1954	
1955	

1952
ORNE 61
PENSIONNÉ
PENSIONS R
- F. JAN 10
61-0578
PENSIONS R
- 6

BADRE Louis Henri Joseph

N° de la notice : c-350460

M. *Badre*

GRANDE CHANCELLERIE
DE LA
LÉGION D'HONNEUR.

1^{er} BUREAU.
N° M^o *97.387*

NOTA :
Il n'y a pas lieu d'affranchir
les plis adressés directement à
M. le Grand Chancelier.

RÉCÉPISSÉ DE BREVET.

Je, soussigné, reconnais avoir reçu le brevet
de *Chevalier* de la Légion d'honneur, qui
m'a été envoyé par le Grand Chancelier.
A *Colmar*, le *20 Décembre* 1921.
Badre

52-602-1921. [18153]

NOTA. — Le présent récépissé doit être renvoyé au Grand Chancelier
après avoir été rempli et signé.

BADRE Louis Henri Joseph

N° de la notice : c-350460

2018-10
201

COUR D'APPEL
DE DOUAI

BULLETIN N° 2

CASIER JUDICIAIRE
de l'arrondissement
d'AVESNES
(Nord)

RELEVÉ DES BULLETINS N° 1

Concernant le nommé *Badre Louis Henri Joseph*
 fils de *Jean Nicolas Bègue*
 et de *Marie Anne Marie Boutheau*
 né le *17 janvier 1875*
 à *Landreux*

D'après le dernier bulletin n° 1.

Domicile
État civil et de famille
Profession
Nationalité

DATE des Condamnations	COURS ou TRIBUNAUX	NATURE des CRIMES OU DÉLITS	DATE des Crimes ou Délits	NATURE ET DURÉE DES PEINES				DATE du	OBSERVATIONS	
				PRISON			Amende			Mandat de dépôt
				An	Mois	Jours				
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
11										
12										
13										
14										
15										
16										

Stamp: TRIBUNAL DE LA COUR D'APPEL DE DOUAI

Vu au parquet :
Le Procureur de la République.
Dallan

Pour relevé conforme :
Avesnes, le *16 octobre* 19*12*
Le Greffier.
Rippeta

BADRE Louis Henri Joseph

N° de la notice : c-350460

COUR D'APPEL
DE DOUAI

BULLETIN N° 2

RELEVÉ DES BULLETINS N° 1 concernant

Casier Judiciaire le nommé Badre Louis Henri Joseph
de l'Arrondissement fil de Jean Michel Denis
et de Marie Anne Marie Boutheaux
D'AVESNES né le 17 Mars 1875
(NORD) à Lambreux

D'après le dernier bulletin N° 1 domicile
état-civil et de famille
profession
nationalité

Imp. Anger-Ronquette, Guingamp

DATE des condamnations	COURS ou TRIBUNAUX	NATURE des CRIMES ET DÉLITS	DATE des CRIMES OU DÉLITS	NATURE et DURÉE DES PEINES			DATE DU MANDAT DE DÉPOT	OBSERVATIONS
				Prison		Amende		
				An	Mois		Jours	
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								
13								
14								
15								
16								

(Timbre du Tribunal)

Vu AU PARQUET
Le Procureur de la République,
L. Leri

Pour relevé conforme
AVESNES, le 15 Mai 1938 19
Le Greffier en Chef,
G. L...

BADRE Louis Henri Joseph

N° de la notice : c-350460

DÉPARTEMENT d'HAUT-RHIN
 ARRONDISSEMENT de COLMAR
 RÉCÉPISSÉ N° 032944
 NUMÉRAIRE F. 300
 PIÈCES DE DÉPENSES F. 300
 STAUZ F.

Je, soussigné Receveur des finances, reconnais avoir reçu de
 M. Badre Louis Henri Joseph Colmar
 la somme de trois cents francs
 pour être imputée au compte d'autre part.
 Ce 29 JUIL 1938 1938

Le Trésorier-Payeur Général
 P. Pon. de Mr. BELET

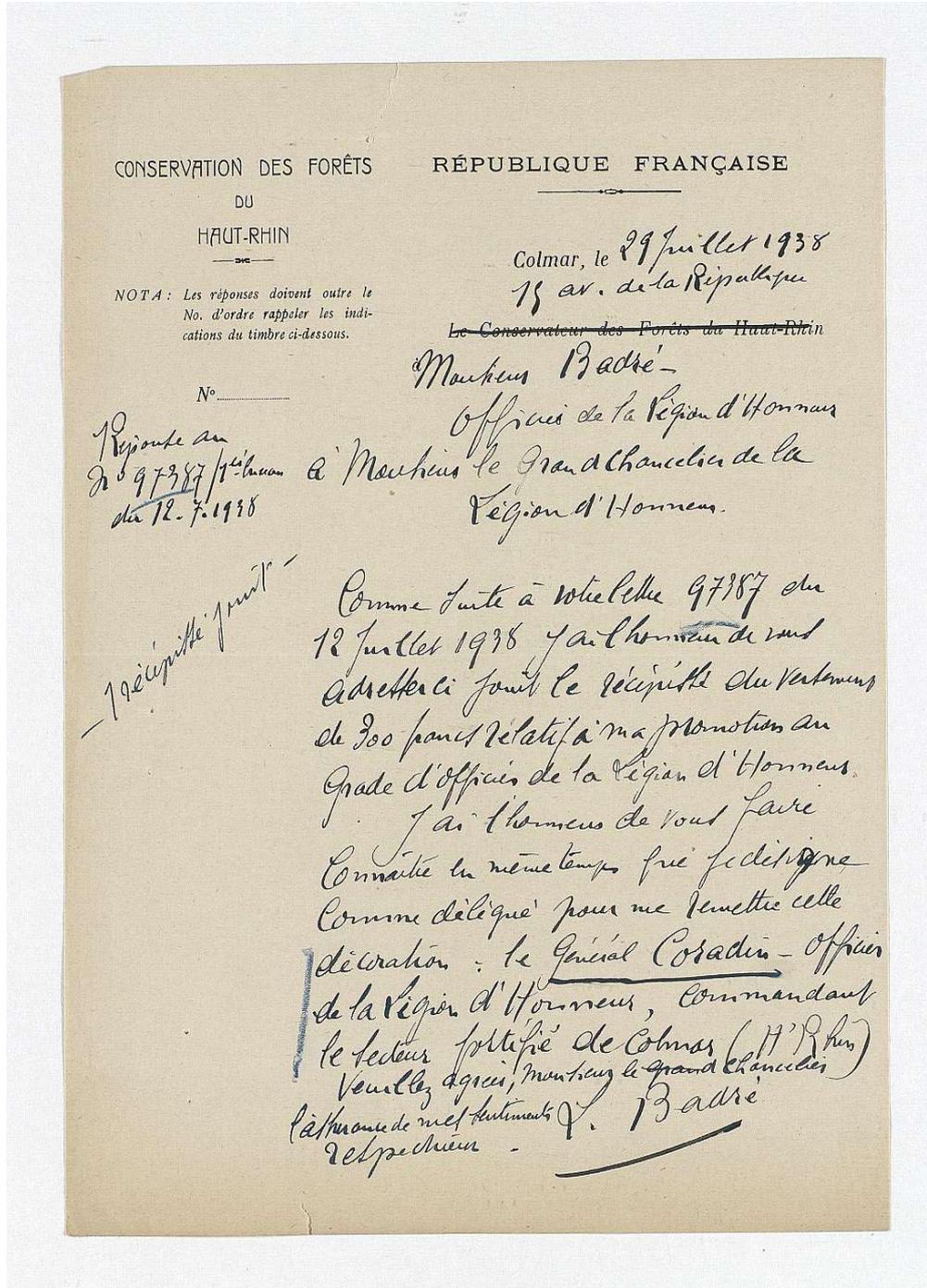
Lettre de la Grande chancellerie
 N° 97 du 12 juillet 38
 promotion au titre d'officier

	fr.	c.
Recettes d'ordre (Reversements de fonds sur dépenses des Ministères).....		
Produits divers du budget (Recettes accidentelles à différents titres).....		
Recettes à transférer à la Caisse centrale p/c budget des Postes.....		
Recettes diverses à classer et à régulariser.....		
Fonds envoyés par le caissier-payeur central aux trésoriers-payeurs généraux.....		
Fonds envoyés par l'agent comptable de service aux trésoriers-payeurs généraux.....		
Recettes à transférer à la Caisse p/c Budget de la Région d'Alsace.....	300	-
TOTAL.....		

Imprimé à l'Imprimerie Nationale.

BADRE Louis Henri Joseph

N° de la notice : c-350460



BADRE Louis Henri Joseph

N° de la notice : c-350460

Fonctionnaire

REPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA GUERRE

Renseignements à l'appui d'une proposition de nomination
ou de promotion dans l'ordre de la Légion d'Honneur.

Nom et prénoms BADRE Louis Henri Joseph
Date et lieu de naissance. LANDRECIES (Nord) 1er Mars 1875
Domicile COLMAR (Haut-Rhin) 18 Rue du Haguenack
Nationalité. Française
Situation Inspecteur des Eaux et Forêts
Grades universitaires. Ancien élève de l'École Nationale
des Eaux et Forêts.

Services Militaires. Engagé volontaire le 1er juillet 1896
comme élève à l'École Forestière. Sous-
Lieutenant au 8^e Bataillon de Chasseurs
du 1er Octobre 1898 au 1er Octobre 1899.
Capitaine de réserve en 1905 - Chef de
bataillon, Service d'Etat-Major le 6
Avril 1913 - Mobilisé du 2 Août 1914 au
25 Octobre 1919.

Services Civils "

Durée totale des services
Civils et Militaires. 29 ans 6 mois

Situations diverses, fonctions
électives, professions, etc. Service des Eaux et Forêts (Inspecteur)

Missions à l'étranger, dans
les Colonies, etc. "

Actes de sauvetage et de
dévouement "

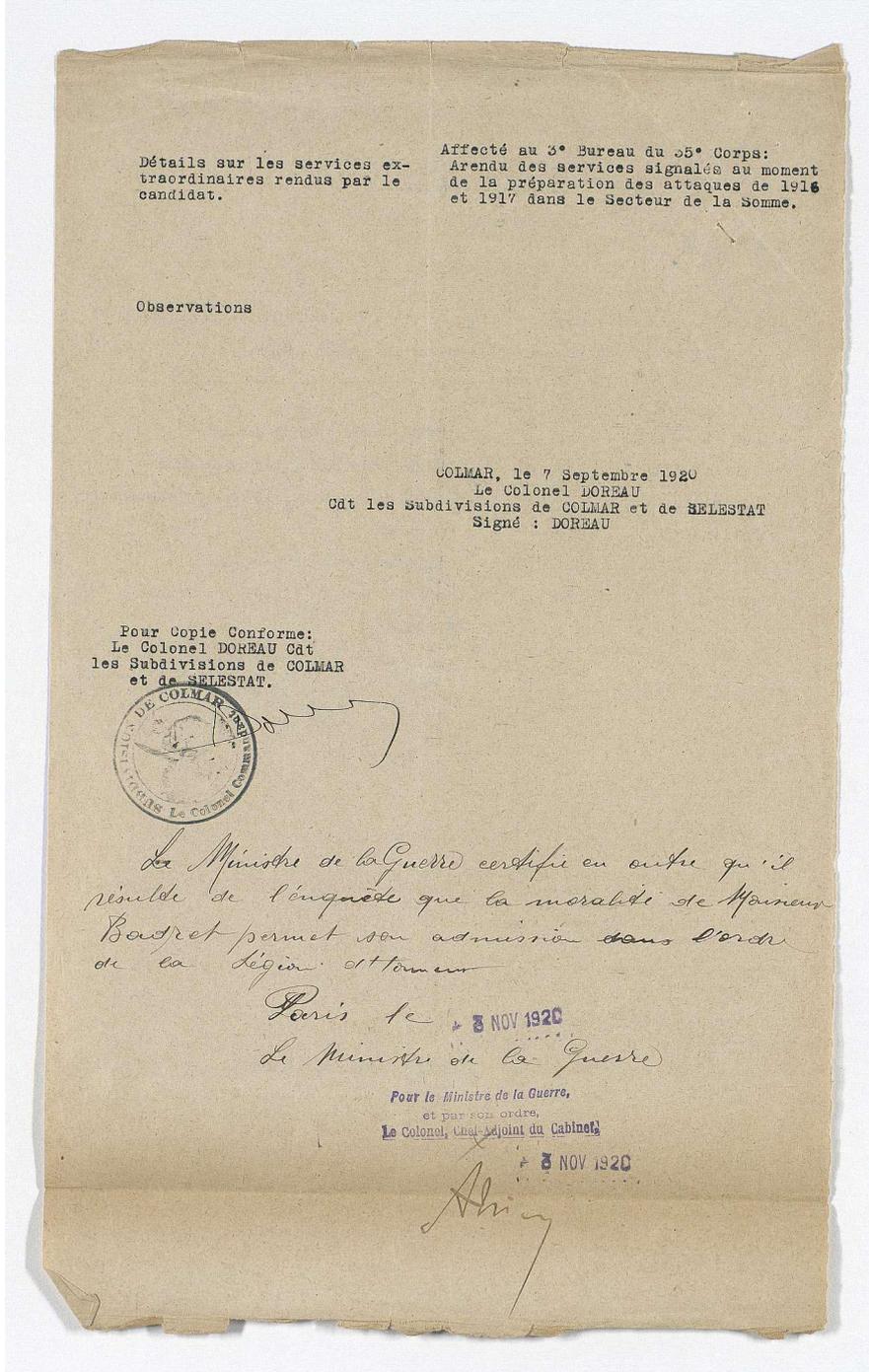
Services rendus dans les
établissements de bienfaisance
les commissions, etc.

Distinctions honorifiques. Croix de Guerre: 2 Citations (Armée et
Corps d'Armée).
Distinguished Service Medal: Citation
à l'ordre de l'Armée Américaine.

Publications, titres littéraires
scientifiques, artistiques, etc. "

BADRE Louis Henri Joseph

N° de la notice : c-350460



BADRE Louis Henri Joseph

N° de la notice : c-350460

DÉPARTEMENT
du Nord

ARRONDISSEMENT
d'Anvers

COMMUNE
d'LANDRECIES

ÉTAT-CIVIL
du 2 Mars 1878

NAISSANCE
DE
M *Badre*
Louis Henri Joseph

Mairie de Boul, Badre
Louis Henri Joseph, dont
la naissance est constatée
dans l'acte ci-contre a
contracté mariage avec Marie
Louise Pauline Claire Maire
Dont mention faite par
nous, officier de l'état civil
le vingt-neuf mil neuf
cent sept
Signé: Deloiffe

N° 6. — Landrecies, Imp. Manouvrier-Richard

EXTRAIT DES REGISTRES
AUX
Actes de l'État-Civil de la Commune d'LANDRECIES

L'AN mil neuf cent *huit cent soixante quinze*, le deux *mars*
vingt heures du *matin* pardevant nous *François Alexis Marie*
Maire, Officier de l'État Civil de la Ville de Landrecies, arrondissement d'Anvers, Département du Nord

A comparu *Jean Nicolas Désiré Badre*
âgé de *quarante deux ans*, Garde Général des Forêts domicilié à
Landrecies, place de l'Hotel de Ville Lequel nous a présenté un
enfant du sexe *masculin* né *hier*, à *une heure du matin*, en
sa demeure audit lieu

de lui déclarant et de *Marie Henri Laure Proutteau*
son épouse âgée de *trente six ans*, sans profession
domiciliée avec son mari auquel enfant il
a déclaré vouloir donner les prénoms de *Louis Henri Joseph*

Les dites présentation et déclaration faites en présence de
Deloiffe
Lecture faite, le déclarant et les témoins ont signé avec nous
François Alexis Marie, Maire de Landrecies
Suivent les signatures. En marge est écrit: Par acte en date
du premier *mars* mil neuf cent *vingt cinq*, révisé le même jour en la

Certifié conforme : et délivré sur papier libre
pour renseignements administratifs
LANDRECIES le *vingt-neuf* mil neuf cent *vingt un*

LE MAIRE DE LA COMMUNE,
J. Deloiffe

Stamp: VILLE DE LANDRECIES

BADRE Louis Henri Joseph

N° de la notice : c-350460

GRANDE CHANCELLERIE
DE LA
LÉGION D'HONNEUR.

1^{er} BUREAU.

PERSONNEL
DES MEMBRES
DE LA
LÉGION D'HONNEUR
ET
DE LA MÉDAILLE MILITAIRE.

SERVICES ADMINISTRATIFS
ET TRAITEMENTS.

N° 97,367

AVIS ESSENTIEL.

Le présent procès-verbal doit être renvoyé immédiatement au Grand Chancelier, l'inscription du titulaire sur les registres matricules ne devant avoir lieu qu'après l'accomplissement de la formalité de la réception.

34-385-1020. [8170]

PROCÈS-VERBAL
DE RÉCEPTION

D'UN Chevalier DE LA LÉGION D'HONNEUR.

Le cinze d'embre mil neuf cent vingt.

Nous, Général de Champallier
Commandant la 8^e Brigade de Dragons,
Commandant 9^e Armée de Colmar (H^e Rhin)

Conformément à la délégation du Grand Chancelier, en date du 16 Novembre mil neuf cent vingt et après avoir fait prendre les armes à 11^e Rég^t de Dragons avons fait placer devant le front de bataille M. Louis Henri Joseph Badre, Inspecteur en chef à Colmar, Chef de B^{te} de complément nommé chevalier de la Légion d'honneur, à l'effet de le recevoir en cette qualité.

Nous lui avons ensuite remis ses insignes, en lui donnant l'accolade et en prononçant la formule de réception suivante :

« Au nom du Président de la République et en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés, nous vous faisons _____ de la Légion d'honneur »

Immédiatement après a été dressé le présent procès-verbal, pour être transmis à la Grande Chancellerie, après avoir été signé par le récipiendaire et par nous.

Fait à Colmar, les jour, mois et an que dessus.

Le Récipiendaire, J. Badre

Le Délégué, gal de Champallier



BADRE Louis Henri Joseph

N° de la notice : c-350460

JML

LÉGION D'HONNEUR.

NUMÉRO DE LA MATRICULE: 97387

NUMÉRO DU CERTIFICAT D'INSCRIPTION: 161967

TABLEAU SPÉCIAL.
Décret du 15 Août 1914.)

Qualité ou grade. Chef de bataillon d'au service d'état major du Gouvernement Militaire de Strasbourg

né le 1^{er} Mars 1871

à Sandreville (Nord)

a été nommé **Chevalier** de la Légion d'honneur

par décret du 10 NOV 1920 rendu sur le rapport du Ministre de la guerre

pour prendre rang du 20 JUIN 1920

Date du départ de la décoration: 15 NOV 1920 18^{me} du Haguenack
Lieutenant Colmar
(450^{me} km)

Idem du brevet: 7 DEC 1921

Idem du certificat d'inscription: 4 OCT 1930

Idem de l'avis de paiement: _____

Date du décès: _____

NE PAS REMPLACER A LA VACANCE

ARRÊTÉ TERRITORIAL

ARRÊTÉ DU TRAITEMENT

ARRÊTÉ DU CONSEIL DE LÉGION

PARIS LE 1^{er} JUN 1930

POUR LE GRAND-CHANCELER

PAR DÉCRET

LE GÉNÉRAL DU P. M. G. H. G.

68-706-1920. (1916)

BREVET FAIT

B3